



# Conseil de sécurité

## CS/9954

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Conseil de sécurité**  
6340<sup>e</sup> séance – matin

### **CONSEIL DE SÉCURITÉ: LE COORDONNATEUR SPÉCIAL POUR LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT AFFIRME QUE LE BOUCLAGE DE GAZA DOIT CESSER**

#### **La crise de la flottille humanitaire vers Gaza est « le symptôme le plus récent d'une politique qui a échoué », déclare M. Robert Serry**

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert H. Serry, a consacré, ce matin, une large partie de l'exposé mensuel du Secrétariat devant le Conseil de sécurité sur la situation dans la région à la suite de l'opération militaire israélienne, dans les eaux internationales, le 31 mai dernier, contre une flottille d'aide humanitaire se dirigeant vers Gaza, qui a fait neuf morts et au moins 30 blessés.

Cette crise, a estimé M. Serry, est « le symptôme le plus récent d'une politique qui a échoué ». Comme l'a répété le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, « la situation à Gaza ne peut pas durer et la politique actuelle est inacceptable et contreproductive », a-t-il déclaré, plaidant pour une « stratégie différente et plus positive ». « Le bouclage de la bande de Gaza doit prendre fin », a-t-il insisté.

Le Coordonnateur spécial a rappelé que le Conseil de sécurité, dans sa déclaration présidentielle du 1<sup>er</sup> juin, avait souligné que la situation à Gaza ne pouvait pas durer. « Nous sommes d'accord qu'elle doit changer », a-t-il dit. « Le Secrétaire général est déterminé à transformer cette crise en une occasion de changement réel sur le terrain et continuera de travailler à cet objectif en étroite coopération avec le Quatuor et le Conseil », a-t-il assuré.

De l'avis de M. Serry, « il ne faut pas s'écarter de la nécessité de renforcer les pourparlers indirects sur les questions fondamentales, et les étayer par des progrès concrets à la fois en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et à Gaza, en vue de passer aux pourparlers directs le plus rapidement possible », a-t-il dit. Il a ainsi appelé les parties à maintenir leur « approche coopérative » à cet égard, et espéré le soutien du Conseil de sécurité pour « aider à préserver un climat propice à la paix ».

Le Coordonnateur spécial a expliqué qu'à l'issue de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité, le Secrétaire général et lui-même avaient été actifs pour gérer les conséquences de la tragédie et avaient renouvelé leur demande pressante en faveur d'une « approche fondamentalement différente » de Gaza, tout en soulignant le « soutien de l'ONU à tous les efforts visant à préserver et promouvoir le processus politique au sens large ».

M. Serry a réitéré les regrets exprimés par M. Ban pour les pertes en vies humaines et les blessés qui ont résulté de l'utilisation de la force lors de l'opération militaire israélienne, de même que sa condamnation de tels actes.

Il a précisé que le 2 juin, un autre bateau, le « Rachel Corrie », avait été intercepté « sans violence » par les forces navales israéliennes alors qu'il était en route vers Gaza, avant d'être redirigé, avec ses passagers et son chargement, vers le port israélien d'Ashod.

M. Serry a renouvelé l'appel du Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles agissent « de manière responsable et avec prudence, afin d'éviter tout nouvel incident de ce genre ».

Il a souligné qu'après la demande du Conseil de sécurité pour que soit diligentée une enquête « prompte, transparente, crédible et impartiale, dans le respect des normes internationales », le Secrétaire général avait tenu des consultations avec les membres permanents de cet organe et d'autres parties concernées sur les moyens de répondre à cette demande. Dans ce contexte, il a proposé un « groupe international, placé sous l'égide d'une tierce partie considérée comme impartiale, et auquel la Turquie et Israël participeraient activement ».

S'agissant de la demande du Conseil à Israël pour que soit assuré l'acheminement de l'aide humanitaire transportée par le convoi jusqu'à destination, M. Serry a annoncé que les Nations Unies étaient « prêtes à accepter cette responsabilité à titre exceptionnel ». Les Nations Unies, a-t-il dit, ont obtenu l'assentiment des propriétaires des bateaux affrétés, d'en prendre possession et d'en assurer la distribution à Gaza à des fins humanitaires. Le Gouvernement israélien a accepté de remettre le bateau aux Nations Unies à Gaza, sachant qu'il leur appartient de « déterminer son utilisation humanitaire appropriée à Gaza ».

« Nous avons des raisons de considérer que les autorités de facto à Gaza respecteront l'indépendance de l'ONU en la matière », a-t-il affirmé, louant le rôle constructif que joue le Gouvernement de la Turquie pour faciliter ce processus. Cet accord, a-t-il précisé, sera mis en œuvre « dès que possible », en maintenant un « contact étroit » et en « totale transparence ». « Il sera essentiel que toutes les parties respectent l'indépendance des Nations Unies » lorsqu'elles entameront cette tâche, a-t-il poursuivi. Il a également mis l'accent sur le fait que le volume de biens se trouvant à bord de la flottille, qui comprend des matériaux médicaux et de construction, est « modeste au regard des besoins à Gaza ».

M. Serry a également fait état de la situation humanitaire et sécuritaire à Gaza, notant en particulier que les autorités de facto avaient, depuis l'incident de la flottille, et malgré des tirs de roquettes contre le sud d'Israël par des activistes, maintenu une situation « relativement calme ». Tout en condamnant à nouveau les tirs de roquettes qui frappent aveuglément les civils et les répliques militaires disproportionnées, il a appelé toutes les parties « au calme et à respecter le droit international humanitaire ».

Par ailleurs, le Coordonnateur spécial a indiqué qu'aucune évolution concrète n'avait été observée dans le cadre des pourparlers israélo-syriens ou celui, plus large, d'une paix régionale. La situation dans le Golan syrien est restée « stable », bien que les activités de colonisation se soient poursuivies, a-t-il précisé.

Concernant le Liban, la situation est demeurée stable lors du mois écoulé. Les élections municipales se déroulent pendant les quatre dimanches de mai dans un climat « calme et pacifique », à l'exception de Saïda, où des incidents ont fait des blessés.

Le financement pour la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el Bared demeure une source de profonde inquiétude, a-t-il également souligné, notant qu'il manquait actuellement 209 millions de dollars. Il a ainsi exhorté la communauté internationale à renouveler son appui financier.

Quant à la situation dans le domaine d'opération de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), elle reste calme, même si les violations israéliennes de l'espace aérien se sont poursuivies quasi quotidiennement, a ajouté M. Serry.

\* \* \* \* \*